

الجمهورية الإسلامية الموريتانية
شرف - إخاء - عدل



الوزارة الأولى
PREMIER MINISTÈRE

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur - Fraternité Justice

اللجنة الوطنية
لرقابة الصفقات العمومية
Commission Nationale de
Contrôle des Marchés Publics

Nouakchott le: انواكشوط في:

PROCES VERBAL
N° 29/CNCMP/2023
DU 07/04/2023

Numéro: الرقم:

Le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni en session ordinaire, le 07/04/2023 à 09h 30min, sur convocation de Monsieur Ahmed Salem Abdellahi président par intérim.

Etaient présents:

- Mohamedou Cherif Balle, Membre du CP
- Jemal Mahfoudh, Membre du CP
- Fatimetou Michel, Membre du CP
- Mohamed Abderrahmane Meiloud, Membre du CP
- Boubou Sylla, Membre du CP

Etaient absents:

- Ahmed Ould Abe, Représentant du Ministère des Finances

Commission des Marchés de la Centrale des Achats et d'Approvisionnement du Marché (CPMP/CAAM)

1°/- Réexamen de projet de marché passé par entente pour l'acquisition de 242 tonnes de riz blanc mauritanien; Réf. : lettre n° 0055 /CPMP/CAAM/P reçue Avril 2023

Décision: Approuvé

Sur la base des documents fournis, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/CAAM approuvant ledit marché passé par entente directe avec MSA pour un montant de 6 766 000 MRU hors TVA avec un délai d'exécution d'un mois.

2°/- Examen de projet de marché passé par entente pour l'acquisition de 99 750 jerricanes jaunes contenant chacun 20 L d'huile de Palme; Réf. : lettre n° 0051 /CPMP/CAAM/P reçue Avril 2023

Décision: Approuvé

Sur la base des documents fournis, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/CAAM approuvant ledit marché passé par entente directe avec MUHIBAH PALM PRODUCTS SDN BHD pour un montant de 2 094 750 USD HTT et impôts avec un délai d'exécution de 60 jours à partir de la confirmation de la lettre de crédit.

Société Nationale pour le Développement Rural (CPMP/SONADER)

1°/- Examen de la demande de remise des pénalités de retard appliquées dans le cadre du marché n°0084/T/003/CMD/MA/2016 relatif aux travaux d'aménagement (curage et faucardage) du marigot de Mbimani/Ndiavane, Réf. : lettre n°12/CPMP/SONADER reçue le 04/04/2023.

Décision: Reporté

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier afin de :

- Fournir l'avenant N°001;
- Justifier davantage les motifs du retard enregistré, en précisant de façon explicite l'avis de l'autorité contractante.

(Handwritten signatures and initials)

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère du Pétrole, des Mines et de l'Énergie (CPMP/MPME)

1^o/- Examen du PPM de la SOMIR pour l'année 2023, Réf : lettre numéro 00000055 du 06/04/2023/CPMP/MPME reçue le 06/04/2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MPME approuvant ledit PPM pour l'année 2023.

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation (CPMP/MIDEC)

1^o/- Examen du PPM actualisée de la Région du Hodh El Gharbi pour l'année 2023, Réf : lettre numéro 000072 du 06/04/2023/CPMP/MIDEC reçue le 06/04/2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MIDEC approuvant ledit PPM actualisé pour l'année 2023.

2^o/- Examen du PPM du Ministère de l'Intérieur et de la décentralisation pour l'année 2023, Réf : lettre numéro 000072 du 06/04/2023 /CPMP/MIDEC reçue le 06/04/2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MIDEC approuvant ledit PPM pour l'année 2023.

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire (CPMP/MHUAT)

1^o/- Examen du projet d'avenant n°01 au marché n°257/T/046/CPMP/PSI/2014 portant la construction d'un bâtiment administratif à usage de bureau R+9 à Nouakchott, Réf : lettre n°85/CPMP/MHUAT reçue le 05/04/2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MHUAT approuvant ledit avenant.

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (CPMP/MHA)

1^o/- Examen du projet d'avenant n°1 au marché n°0044/T/005/CPMP/MHA/2022 relatif à la réalisation des travaux de 76 forages de reconnaissance dont 20 transformables en forages d'exploitation dans la wilaya du hodh chargui (lot3), Réf : lettre n°114/CPMP/MHA reçue le 05/04/2023.

Décision: Non approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve pas ledit avenant, car l'article 10.4 du CCAP stipule que "les prix sont fermes et non révisables" cependant, le montant dudit avenant comporte une révision de prix. .

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de la Culture, de la Jeunesse, des Sports des Relations avec le Parlement (CPMP/MCJSRP)

1^o/- Examen du PPM actualisé de l'Autorité de Régulation de la Publicité (ARP) pour l'année 2023, Réf : lettre numéro 00032 du 05/04/2023 /CPMP/MCJSRP reçue le 07/04/2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MCJSRP approuvant ledit PPM actualisé pour l'année 2023.

Commission de Passation des Marchés Publics de MAADEN (CPMP/MAADEN)

1^o- **Examen** du projet de marché passé par entente directe relatif aux travaux et installations d'infrastructures pour l'exploitation artisanale de l'or, Réf: Lettre N° 12 CPMP/MAADEN reçue le 06/04/23

Décision: Reporté

Sur la base des documents fournis, la CNCMP reporte ce dossier pour les motifs suivants :

- Fournir un PPM actualisé contenant l'action en question;
- Justifier les prix unitaires;
- Fournir les plans de construction;
- Préciser le modèle des véhicules et des engins concernés.

LE PRESIDENT PAR INTERIM

Ahmed Salem Abdellahi

Les signataires:

- Mohamedou Cherif Balle, Membre du CP
- Jemal Mahfoudh, Membre du CP
- Fatimetou Michel, Membre du CP
- Mohamed Abderrahmane Meiloud, Membre du CP
- Boubou Sylla, Membre du CP

